



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 juin 2006

Fonds de concours 2006 - Communauté d'Agglomération de Niort

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

DELIBERATION D20060256

Direction Générale

Fonds de concours 2006 - Communauté d'Agglomération de Niort

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

La Loi du 13 Août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre de verser des Fonds de Concours à une collectivité assurant la Maîtrise d'Ouvrage d'un équipement.

A ce titre, pour l'année 2006 un projet réalisé par la Ville de NIORT est apparu éligible par son caractère intercommunal :

s La Patinoire :

La patinoire va être dans les prochains mois réhabilitée et étendue, offrant ainsi à toute l'agglomération voire au delà un équipement ludique, sportif, fonctionnel, aux normes et sécurisé. Le coût global de l'opération est estimé à 2.500.000 € HT.

Ci-dessous le plan de financement correspondant :

DÉPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Travaux	2.000.000 €	Etat CNDS	300.000 €
Maîtrise d'oeuvre	254.000 €	Conseil Régional	300.000 €
Divers : Diagnostics, études géotechniques, publicité, appels d'offres, contrôles techniques, Sécurité Protection Santé.	246.000 €	Conseil Général (Proxima)	397.000 €
		Communauté D'Agglomération	700.000 €
		Ville de Niort	803.000 €
TOTAL	2.500.000 €	TOTAL	2.500.000 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Solliciter la Communauté d'Agglomération de Niort pour l'attribution d'un fonds de concours sur l'équipement précité, conformément au plan de financement ci-dessus.
- Dire que la recette correspondante sera inscrite au chapitre 13 – fonction 4142 – article 1325.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 8

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)